



## Communiqué Pour diffusion immédiate

*Discours inaugural de François Legault*

### **De l'audace, les profs en ont depuis longtemps!**

**Montréal, 28 novembre 2018** – À la suite du discours inaugural du premier ministre du Québec, François Legault, lors de l'ouverture de la 42<sup>e</sup> législature, la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) constate que plusieurs annonces faites par le nouveau gouvernement rejoignent certaines de ses revendications. François Legault dit vouloir faire de l'éducation la priorité nationale en assurant la stabilité financière du réseau des écoles publiques, en valorisant la profession enseignante, et en fournissant aux élèves, jeunes et adultes, les ressources dont ils ont besoin pour développer leur plein potentiel. Toutefois, les enseignantes et enseignants, qui font preuve d'audace depuis des décennies en travaillant dans des conditions de plus en plus difficiles, invitent le premier ministre à passer de la parole aux actes sans tarder.

« Le premier ministre a invoqué à plusieurs reprises le dévouement dont font preuve les profs. C'est touchant, mais c'est insuffisant. Les enseignantes et enseignants seront à même de juger l'audace dont le gouvernement fera preuve dans les moyens que le ministre de l'Éducation, mais aussi le ministre des Finances, mettront à leur disposition pour améliorer leurs conditions de travail, mais aussi les conditions d'apprentissage des élèves, ainsi que des moyens déployés pour défendre l'école publique. Il faudra plus qu'une multiplication de petits gestes pour donner à l'école publique les moyens de répondre à ses missions », a déclaré Sylvain Mallette, président de la FAE.

Le gouvernement de François Legault devra avoir l'audace de mettre fin au financement public des écoles privées, qui, bon an mal an, prive le réseau des écoles publiques de 500 M \$. Le gouvernement caquiste devra également faire preuve d'audace pour valoriser la profession enseignante. Il doit non seulement offrir aux enseignantes et enseignants le salaire auquel ils ont droit en début de carrière, mais il doit aussi financer le rattrapage salarial qui est dû à tous. La FAE s'attend donc à ce que le gouvernement agisse en toute cohérence dans le cadre des prochaines négociations qui doivent permettre le renouvellement du contrat de travail des profs. Le gouvernement doit aussi avoir l'audace de reconnaître, dans la loi sur l'instruction publique, les profs comme les premiers experts de la pédagogie. Rien ne justifierait le statu quo en la matière. De plus, la volonté du gouvernement de transformer les commissions scolaires en centres de services ne doit pas avoir pour conséquence de restreindre l'autonomie professionnelle du personnel enseignant.

Dans son discours, le premier ministre Legault a aussi rappelé son engagement d'offrir à tous les enfants de 4 ans la maternelle à temps plein. Au-delà des ressources financières et matérielles qui doivent être au rendez-vous, le gouvernement doit aussi s'assurer que la maternelle 4 ans, qui vise d'abord et avant tous les enfants issus des milieux défavorisés, permette véritablement le dépistage et l'intervention précoce des difficultés. En ce sens, le gouvernement aurait avantage à mettre un frein à l'entreprise de déconstruction que mènent certains fonctionnaires au ministère de l'Éducation et dont l'objectif est de dénaturer le projet mis en place depuis l'adoption de la loi 23 en 2013.

Quant au port de signes religieux que souhaite interdire le gouvernement chez les enseignantes et enseignants des secteurs primaire et secondaire, la FAE demande formellement au premier ministre

d'agir avec humanité et de faire preuve d'écoute. « La dernière chose dont a besoin le réseau des écoles publiques, c'est la réédition du psychodrame vécu avec le projet de Charte des valeurs québécoises défendue par le gouvernement Marois. La FAE entend assumer ses obligations légales envers les enseignantes et enseignants, notamment en défendant leur droit au travail. De plus, le premier ministre Legault devra expliquer certaines contradictions qui caractérisent son projet, notamment le maintien du financement public des écoles privées religieuses subventionnées », a souligné M. Mallette.

C'est avec fierté que la FAE représente ses membres qui travaillent dans des conditions inacceptables. Celles-ci témoignent des mauvais choix qui ont été effectués au Québec depuis trop longtemps. Le premier ministre Legault, qui prétend ne pas vouloir gouverner pour les groupes de pression, doit savoir que les enseignantes et enseignants et leurs représentantes et représentants défendront toujours l'école publique, ce bien commun que s'est donné le Québec lors de la Révolution tranquille, peu importe le gouvernement en place.

La FAE regroupe huit syndicats qui représentent près de 38 000 enseignantes et enseignants du préscolaire, du primaire, du secondaire, de l'enseignement en milieu carcéral, de la formation professionnelle, de l'éducation des adultes et le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier, ainsi qu'un millier de membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE).

– 30 –

Source : Fédération autonome de l'enseignement

Renseignements : Marie-Josée Nantel, conseillère en communication, au 514 603-2290, ou à [mj.nantel@lafae.qc.ca](mailto:mj.nantel@lafae.qc.ca)